

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

5 mai 2017

Date d'affichage :

18 mai 2017

L'AN deux mille dix-sept, le 11 mai le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 17 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BOISSET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR (à partir de la question n° 37), M. GRENET, Mmes GRENET (à partir de la question n° 18), LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Elisabeth MONTFORT

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jean MAZERON

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à José DUBREUIL

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre PECOUL jusqu'à la question n° 36

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 17

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Françoise LAFOND

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MAI 2017**

QUESTION N° 17

OBJET : Anciennes archives municipales 12, rue Pierre de Nolhac : constat de désaffectation de l'usage public et classement au domaine privé de la commune.

RAPPORTEUR : Vincent PERGET

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 25 avril 2017

La commune est propriétaire d'un immeuble sis 12 avenue Pierre de Nolhac, cadastré section BK n°22, dernièrement occupé par le service des archives municipales.

Les archives de la commune ont depuis avril 2015 intégré le nouveau bâtiment construit rue du général Chapsal.

Le site du 12 avenue Pierre de Nolhac est donc vacant depuis cette date et aucune utilisation justifiant son maintien dans le domaine public de la commune n'est envisagée.

Il convient donc de prononcer sa désaffectation et son déclassement du domaine public pour classement en domaine privé, en vue de son aliénation.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **constater la désaffectation du site des anciennes archives municipales ,**
- **prononcer son classement dans le domaine privé de la commune.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 11 mai 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL